

Séance du : 23 juillet 2024

Nombre de conseillers:

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mille vingt quatre le vingt trois juillet à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

BEAUMEL Jean-Paul, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, HUGUES Stéphanie, LEBARON Joëlle, LIOTHIER Céline, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir :

Absents Excusés : BLAZEVIC Harry, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha

Absent : GRANGÉ David, ALLEGRE Sophie

Date de convocation : 15/07/2024

OBJET : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : GAUDIN-LEVERT Natacha

L'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales dispose qu'au début de chacune de ses séances, l'assemblée délibérante nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Un membre du conseil municipal est invité à se présenter pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

En conséquence, il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

- **DECIDE** à l'unanimité de ne pas procéder au bulletin secret à cette nomination comme le permet l'article L2121-21, dernier alinéa du CGCT
- **NOMME** STORNI Cécile pour remplir ces fonctions.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire



The image shows a blue ink signature of the Mayor, Jean-Paul Beaumel, written over a circular official seal. The seal contains the text 'MUNICIPALITE DE LAVOUTE-SUR-LOIRE' and '(Haute-Loire)' around a central emblem.